

**Secteur de la Communication - Attribution de subventions**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Sur avis favorable de la Commission Information Communication, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 1998 :

**Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives :**

Radio Sud	25 000 F
Radio Bip	25 000 F
RCF	25 000 F
Radio Décibels	15 000 F

**Subvention au Festival International de Musique** : 110 000 F pour la promotion du Festival comprenant notamment une campagne d'affichage sur le réseau SNCF avec la Société France Rail Publicité et le pavoisement de la ville aux couleurs du festival.

**Autres subventions :**

- Association «Le Marathon des Mots» : 40 000 F pour l'organisation du Festival «Besançon fête vos jeux» du 2 au 5 juillet 1998.

- Collège Victor Hugo : 5 000 F pour la célébration du 400<sup>ème</sup> anniversaire et pour l'édition d'un livre paraissant à cette occasion.

- AS PTT : 10 000 F en soutien à l'organisation de manifestations sportives à Besançon (course à pied : les Rives du Doubs, la Foulée Mutualiste, la Corrida - cyclisme - natation).

La dépense totale, soit 255 000 F, est à imputer au chapitre 92.21 article 6574 code service 00300 sur les crédits figurant au budget primitif 1998 à hauteur de 240 000 F abondés par un transfert de 15 000 F du crédit de dépenses imprévues figurant au chapitre 940/20200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions, adopte les propositions qui lui sont soumises.

*Récépissé préfectoral du 29 juin 1998.*